



**Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) a communiqué au président Michel Martelly le procès verbal de sa rencontre au cours de laquelle la majorité des membres de l'institution avaient désigné trois nouveaux représentants au Conseil électoral permanent, a appris Haiti Press Network.**

Dans la lettre adressée au chef de l'Etat, le CSPJ a présenté Applix Felix, Carole Innocent Duclervil et Leopold Berlanger Jr comme ses trois nouveaux représentants au CEP comme des choix incontestables choisis lors d'un vote public avec la participation de tous les membres de l'institution.

La minute de la réunion du 9 octobre a été également envoyée au président Michel Martelly. Le choix des trois premiers membres par le CSPJ avait été contesté par la majorité des membres de l'institution, de nombreux partis politiques et des organisations de la société civile.